

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1885>



# Enquêtes SNES 89 "dispositifs de la rentrée 2006" et "Temps et charge de travail"

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: dimanche 7 janvier 2007

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les messages et notamment les questions que nous recevons des établissements montrent que la mise en place des PPRE et de la note de vie scolaire en collège, celle du conseil pédagogique dans les collèges et lycées, la journée de solidarité, le pont de l'Ascension, ... tout cela se fait (ou ne se fait pas) selon des conditions très différentes d'un établissement à l'autre : du chef d'établissement qui fait le forcing et impose ses diktats (via parfois la menace de retrait sur salaire pour service non fait) à celui qui compose avec les personnels ou leurs représentants, on trouve de tout (et souvent du « n'importe quoi » !).

Aussi il nous a semblé utile d'essayer de faire un inventaire (non exhaustif !!) des diverses pratiques à l'œuvre afin que chacun, dans son établissement, puisse citer et s'appuyer sur ce qui se fait de mieux (ou de moins mal) ailleurs. **Nous espérons que cela pourra vous aider à proposer des alternatives ou à défendre une position, sachant que cela est possible dans un autre établissement.**

Vous trouverez ci-après et en fichiers joints la synthèse des réponses que nous avons reçues à 2 des 3 enquêtes que nous avons menées au cours du 1er trimestre :

- celle sur les « nouveaux dispositifs » de la Loi Fillon (PPRE, note de vie scolaire, conseil pédagogique) et sur ceux malheureusement déjà en place (remplacements de courte durée et journée de travail gratuit). Ce sont Olivier et Christelle Provost qui se sont risqués à cette tâche pas facile de collecte et synthèse des informations.
- celle sur notre charge et temps de travail (dépouillement et synthèse de vos réponses au questionnaire « VS Vérité »).

## Enquête "Nouveaux dispositifs"

Voir la synthèse des réponses en cliquant ci dessous.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### Enquete "Nouveaux dispositifs de la rentrée 2006"

Synthèse des réponses transmises par les correspondants du SNES 89 et concernant la mise en place des dispositifs Fillon et de Robien dans leur établissement

## Enquête "Temps et charge de travail"

Vous avez été plus d'une centaine à répondre au questionnaire « VS vérité ».

Les remarques que vous avez faites lorsque vous nous avez transmis vos réponses sont surtout qu'il n'est pas facile d'apprécier le temps passé à telle ou telle activité et que, profession intellectuelle et de création, notre métier rentre difficilement dans un cadre horaire défini : lorsqu'un enseignant de dessin d'art, d'histoire, ..., visite un musée avec sa famille pendant ses vacances et qu'il mobilisera pour ses élèves ce qu'il a vu et appris au cours de cette visite, travaille-t-il ? Peut-il compter une partie de cette activité « récréative » dans son temps de travail ? Idem pour le prof de sciences éco, d'électronique, de SVT, ..., qui lit une revue spécialisée. Idem pour le prof de langues vivantes qui fait un voyage personnel à l'étranger : doit-il inclure ce temps dans sa formation continue ?

**Quoi qu'il en soit, on est loin des 35 heures hebdomadaires que certains voudraient nous faire faire ...**

Cliquer ci-dessous pour voir le résultat de l'enquête.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### Enquete charge et temps de travail des enseignants

Résultat du dépouillement des VS Vérité reçus des collègues agrégés et certifiés de l'Yonne ne faisant aucune HSA

La synthèse de toutes les enquêtes que nous avons reçues permet d'affirmer qu'un enseignant du second degré de l'Yonne, quel que soit son statut (certifié, agrégé, PLP2) travaille, du fait des HSA, en moyenne **42h et 29mn par semaine**